

**Pour que la commande soit prise en compte,
remplir intégralement la demande et joindre toutes les pièces demandées**

Une commande par salarié(e)

Date : /..... /.....

NOM : PRÉNOM :

Adresse personnelle :

.....

N° Téléphone personnel : /..... /..... /..... /.....

N° Téléphone portable : /..... /..... /..... /.....

Service ou unité :

N° téléphone service :

Je souhaite commander :

..... Carnets de Chèques CULTURE

Signature :

Joindre le règlement à l'ordre du C.S.E.

N.B. . Si vous n'êtes pas enregistré(s) pour l'année en cours, faire parvenir au C.S.E., au moins 48 H avant la commande, les copies des documents demandés pour le calcul de votre (vos) tranche(s), (si couple salarié de l'I.C.M., joindre les copies de chacun pour le calcul).

Pour les enfants de 18 à 21 ans révolus, (jour anniversaire), fournir un certificat de scolarité pour l'année en cours ou un justificatif s'ils n'ont pas de ressources, dans le cas où les documents n'ont pas été donnés.

RAPPEL DES DROITS

- Prise en charge modulée, calculée suivant la tranche C.S.E.
- 3 carnets par salarié(e) et par an
- Les carnets ne sont ni repris, ni échangés